



Ville de
MONT-TREMBLANT

AVIS PUBLIC

**APPEL D'OFFRES TP-2022-1013-01
DÉNEIGEMENT DE CERTAINES INFRASTRUCTURES
ET ÉDIFICES MUNICIPAUX**

La Ville de Mont-Tremblant requiert des soumissions pour le déneigement de certaines infrastructures et édifices municipaux.

Les personnes intéressées devront présenter leur soumission sur les formulaires préparés par la Ville de Mont-Tremblant, sous enveloppe scellée portant la mention « **TP-2022-1013-01 - DÉNEIGEMENT - INFRASTRUCTURES - ÉDIFICES MUNICIPAUX** » et déposer celle-ci en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) avant **11 h 00, le 28 septembre 2022** pour être ouvertes immédiatement après. L'heure officielle qui aura force de loi sera celle apparaissant à l'horloge où seront ouvertes les soumissions. Celles-ci devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale (à l'exception de la poste prioritaire) à l'adresse suivante;

Service des travaux publics
Ville de Mont-Tremblant
60, chemin de Brébeuf
Mont-Tremblant (Québec) J8E 3A9

Les formulaires seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec, SE@O à l'adresse suivante www.seao.ca à compter du 7 septembre 2022. Ne seront considérées que les soumissions présentées sur les formulaires délivrés par ce site.

La Ville de Mont-Tremblant ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Mont-Tremblant, ce 7^e jour de septembre 2022.

Jean-Benoit Crosnier ing, Chef de division – Parcs, espaces verts et édifices municipaux